

# Formation "Safety Certificate Contractors" pour les collaborateurs opérationnels



**Nombre de jours de cours** 2 jours

**Date(s)** 03.09. - 04.09.2026

**Prérequis** Aucun

**Thèmes**

- Bases légales de la sécurité au travail, fonction et responsabilité du chargé de sécurité
- 10 éléments du système de sécurité de l'entreprise
- Identification systématique des dangers et planification des mesures
- Substances dangereuses, risques d'incendie et d'explosion
- Machines et outils
- Levage et transport de charges
- Travaux en hauteur et en profondeur
- Équipement de protection individuelle EPI
- Travaux dans des conteneurs et des espaces confinés

**Certificat**

Le certificat pour le personnel SCC ne peut être obtenu qu'une fois que le participant a suivi la formation prévue par le DOC.18 - Employés opérationnels et réussi l'examen correspondant.

**Objectifs**

- SCC (Safety Certificate Contractors) est un ensemble de règle qui définit les exigences en matière de sécurité, santé et environnement pour les entreprises sous-traitantes.
- Veillez à ce que votre personnel respecte les procédures et directives de sécurité établies par votre organisation et celle de votre client lors de missions nationales et internationales afin de protéger à la fois leur santé et celle du client. Un nombre croissant d'organisations du secteur tertiaire et de l'industrie (pétrole, gaz, énergies,...) exigent que leur personnel et celui des entreprises externes suivent avec succès cette formation.

**Groupe cible**

Collaborateurs opérationnels travaillant pour des entreprises sous-traitantes (entreprises de montage, de construction, de nettoyage, etc.). En tant que sous-traitant, vous êtes tenu de respecter les critères SCC (formation, certification).

**Avantage**

Maximum 12 personnes  
Effectif réduit

**Attestation / Diplôme / Certificat**

Attestation de participation à chaque participant ayant suivi au min. 80% de la formation

**Informations complémentaires**

Si vous avez des besoins particuliers, merci de bien vouloir nous contacter directement afin que nous puissions déterminer ensemble la meilleure des solutions.

**Reconnaisances**



Swiss Safety Center SA

2 Jour(s)



Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)  
1 Jour(s)



Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST)

4 UFC

**Responsable du cours**

Matteo Nori, Matteo.Nori@safetycenter.ch

**Horaire**

08.15 - 16.45 Uhr

**Prix**

Le prix total inclu la formation ainsi que l'examen à la fin du 2ème jour de formation.

**Inscription**

<https://akademie.safetycenter.ch>

Important : Les participants sont considérés dans l'ordre de leur inscription.

**Lieu**

Swiss Safety Center SA  
Faubourg de l'Hôpital 1  
2000 Neuchâtel



**Contact**

info.ne@safetycenter.ch, Tél. +41 (0)32 723 80 10